

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES | 1 fr. 90 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 2 fr. 25 |
| RÉCLAMES 3 ^e page | 3 fr. 50 |
| » 2 ^e page | 6 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Situation

Après avoir pendant dix mois servi l'Allemagne en immobilisant d'importantes armées françaises ainsi qu'une partie des flottes alliées, Mussolini a obéi à l'ordre venu de Berlin. Lui, représentant du pays latin par excellence, il se fait le mercenaire de la Germanie, ennemie séculaire de la latinité. Mais il aurait tort de croire que ces choses finiront par des chants et des apothéoses !

J'estime ne rien dire qui puisse paraître outrancier en écrivant que Mussolini vient de déshonorer l'Italie. Nous constatons avec tristesse que l'Italie s'est laissée faire.

Juge et partie, dira-t-on, votre condamnation est sans valeur.

Mais ce n'est pas de nous que lui sont venues, après sa déclaration de guerre, les plus humiliantes flétrissures. Des neutres, des neutres lointains n'ont pas pris de gants pour lui exprimer la honte et le dégoût que leur inspire sa conduite.

Le président Roosevelt, dans une déclaration claquante comme une paire de larges soufflets publiquement appliqués, a comparé l'acte de l'Italie à celui d'un homme qui profiterait de ce que son voisin est occupé à défendre sa maison contre des brigands pour lui planter un poignard dans le dos. Quant à M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, c'est de « gangster » qu'il a parlé.

On n'a jamais entendu les gouvernants officiels et responsables d'un pays s'exprimer en termes aussi insultants sur le compte d'un autre pays avec qui ils sont en paix. Eh ! bien, vous verrez que ce fier capitaine de Mussolini, si insolent envers les faibles, ce matamore de Mussolini, ce glorieux vainqueur de l'Albanie, ne relèvera pas l'injure et ne déclarera pas la guerre aux Etats-Unis. Il choisit noblement ses adversaires parmi ceux qu'il croit désarmés. Courageusement, il essaye de leur faire les poches et de leur voler leurs portefeuilles pendant que des complices leur tiennent les mains et les pieds.

Il a donc fait le saut. Longtemps, il a hésité sur le bord du crime ; puis il y est entré d'un coup.

Un crime délibéré froidement et dont chaque circonstance a été soigneusement préméditée, préparée avec une méthode qui semble « made in Germany ».

Après avoir pendant dix mois servi l'Allemagne en immobilisant d'importantes armées françaises sur nos frontières du Sud-Est, en Afrique du Nord et en Syrie ainsi qu'une partie des flottes alliées, il a obéi à l'ordre venu de Berlin. Marchant à la botte d'Hitler, il est entré en guerre, lui, représentant du pays latin par excellence il s'est fait le mercenaire de la Germanie l'ennemi séculaire de la latinité.

Mais il se trompe s'il croit que ces choses finiront par des chants et des apothéoses.

Donc sur le coup de 4 heures 30, lundi, son ministre des Affaires Etrangères, le comte Ciano, ce beau gosse, convoqua les ambassadeurs de France et d'Angleterre pour leur remettre sa déclaration de guerre. Celle-ci n'avait été précédée d'aucune revendication dont le refus aurait pu servir à l'expliquer. Elle ne contenait aucun essai de justification. Elle n'osait même pas rejeter la responsabilité du fait sur la France et l'Angleterre. Non. Elle se bornait à déclarer que l'Italie entrerait en guerre à partir du jour suivant.

Notre ambassadeur, M. François-Poncet, lui demanda naturellement qu'il « prétextait » l'Italie pouvait invoquer. A quoi le comte Ciano ne put que répondre que le Duce tenait la parole donnée par lui à Hitler.

Avec son sourire équivoque et sa figure douteuse de « danseur mondain », le comte Ciano précisait ainsi d'un mot le rôle de suiveur que son pays va tenir. Il a réduit cette noble et belle Italie à n'être que l'exécuteur des ordres transmis par Berlin.

Après de Mussolini, le « costaud », ce Ciano qui joue à l'élégance donne l'impression d'un chevalier du trottoir déguisé en homme du monde ! En vérité, c'est un beau couple !

Tous les deux viennent de tirer du placard aux accessoires, « l'Empereur et Roi », le tout petit Emmanuel. Bien épousseté, ce guignol articulé est allé « prendre le commandement suprême des armées ».

On dirait d'une tragédie jouée par des pitres !

Devant cette trahison, qu'on avait voulu croire impossible, le peuple français a éprouvé le vif chagrin de voir finir une longue amitié. Une grande chose s'achève, une triste chose commence ! Mais dans le souvenir même de cette amitié brisée, le peuple français trouvera le ressort et, si je puis dire, le tremplin moral qui le haussera à la hauteur de toutes les tâches.

Si nous ne faisons pas de distinction dans la responsabilité entre les hordes germaniques et Hitler, nous ne pouvons nous empêcher de voir dans Mussolini le principal coupable de cette dernière lâcheté. Nous ne pouvons pas oublier que les soldats italiens ont été pendant trois ans les frères d'armes des nôtres dans la même lutte contre ces mêmes Allemands dont ils se font aujourd'hui les complices et les serviteurs.

Qui nous dit que ceux-ci, un jour, ne s'en souviendront pas aussi !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Déception allemande sur le moral des Alliés

La conception hitlérienne de la guerre « moderne » rejette les modes de guerre les plus primitifs où l'idée de la lutte par les armes était liée au souci de démoraliser l'adversaire par tous les moyens.

C'est ainsi que la propagande allemande, au moment même où la guerre totale se déchaînait, accentuait ses efforts en vue de démoraliser les civils et de créer à l'arrière une panique susceptible de compromettre tout effort de redressement de l'armée française.

Mais l'erreur psychologique allemande a été, encore une fois, de ne pas tenir compte de la différence de tempérament entre les deux adversaires, et la campagne de propagande menée par les services Goebbels a eu exactement les résultats opposés à ceux qu'envisageaient ses instigateurs.

Au moment où la radio allemande cherchait à créer la panique, insistant sur le manque de sang-froid de la population française, la terreur, la jamine même qui régnait à Paris, de nouvelles formes de travail, de production, de ravitaillement s'organisaient.

Alors que le haut commandement allemand, fort d'un avantage militaire dû à la trahison et à la violation de trois territoires neutres, faisait annoncer déjà des succès définitifs, le Gouvernement français opérait un rétablissement sans précédent, changeant le chef de l'armée, regroupant nos forces.

Enfin, en même temps que la radio allemande annonçait au monde l'effondrement moral des démocrates, un redressement instantané et vigoureux du moral français surprenait ceux-là même qui n'avaient jamais douté de nous.

Ainsi l'Allemagne a peut-être remporté une victoire militaire, mais non le succès moral sur lequel elle comptait, et qui aurait entraîné sa victoire définitive. Encore une fois, elle a sous-estimé son adversaire et la valeur des forces morales dans la guerre totale.

Léopold III tenterait de justifier son attitude

Selon le « Daily Sketch », l'ancien roi Léopold se préparerait à justifier son attitude. Il adresserait cette justification au monde à bref délai.

Il a donc envoyé son plaidoyer à divers gouvernements neutres, mais ils ont refusé de le publier.

Le seul espoir de publication qu'ait conservé Léopold est de le diffuser par radio, mais Hitler a opposé son veto tout d'abord.

Informations

Les Etats-Unis déclareront-ils la guerre ?

M. La Guardia, maire de New-York, dans un discours prononcé à Ottawa, a déclaré : « Les Etats-Unis sont aujourd'hui plus près de déclarer la guerre qu'ils ne l'étaient le jour où les Allemands ont torpillé le « Lusitania ».

Dans son magnifique discours, M. Roosevelt est allé aussi loin qu'il était possible sans déclarer la guerre.

« Je me demandais jusqu'où je pourrais exprimer ma pensée dans mon discours. Après la déclaration de M. Roosevelt, je peux parler à cœur ouvert. »

On annonce, d'autre part, que la Commission de l'armée de la Chambre américaine a approuvé par 16 voix contre 4, le projet de loi prévoyant l'augmentation des effectifs de l'armée américaine.

L'attitude des Etats-Unis inquiète Berlin

La presse allemande semble s'efforcer de dissimuler une certaine inquiétude résultant des nouvelles selon lesquelles les Etats-Unis auraient l'intention d'ordonner le service militaire obligatoire.

La Deutsche Allgemeine Zeitung notamment fait de l'ironie à ce sujet.

La Nouvelle-Zélande contre l'Italie

Le gouvernement néo-zélandais a déclaré la guerre à l'Italie.

Une déclaration gouvernementale constate que l'attaque italienne est menée avec un cynisme révoltant, au moment où cette intervention semble devoir causer le plus d'embarras possible aux démocrates, mais que la détermination de celles-ci et l'indignation universelle sauront déjouer les calculs de l'agresseur.

En Russie

Il n'est pas douteux que l'entrée de l'Italie en guerre mettra le traité d'assistance anglo-franco-turc en vigueur et que Washington réagira d'une façon importante. La phrase où M. Mussolini, dans son discours, affirme que la France et la Grande-Bretagne sont les seuls Etats menacés, prouve à quel point le gouvernement italien en faisant ce geste qu'il appelle décisif, a pensé aux effets que ce geste même pourrait avoir sur les grands Etats neutres, la Russie particulièrement, qui à plusieurs fois avise l'Italie de se tenir loin des Balkans.

Indignation à Belgrade

La déclaration de guerre de l'Italie à la France et à l'Angleterre a provoqué à Belgrade une indignation qui est ouvertement exprimée.

Les cercles officiels s'abstiennent de toute déclaration sur l'attitude de la Yougoslavie. Des mesures ont été prises pour empêcher toute manifestation hétérodoxe. Par exemple : il a été interdit aux vendeurs de journaux du soir de crier autre chose que le titre du journal. Néanmoins, le sentiment public condamne sans ménagement l'agression italienne.

En Turquie

Dans les milieux autorisés du Foreign Office on croit savoir qu'en Turquie on envisage avec calme la nouvelle situation et que la nation turque est prête à remplir ses engagements sans défaillir et quoi qu'il arrive.

L'Irlande prépare sa défense

M. de Valera, parlant à Ennis, a déclaré :

« Désirant éviter les ravages de la guerre, nous devons nous déclarer, dès maintenant, que l'envahisseur paierait cher toute tentative de débarquer ici. »

Il a ajouté que si les Irlandais faisaient preuve de discipline ils pourraient être sauvés.

M. de Valera a terminé en disant qu'il priait pour qu'il en soit ainsi, mais que l'Irlande n'aurait cette sauvegarde qu'en prenant des mesures directes et urgentes contre la guerre.

Le peuple italien est opposé à la guerre

Le ministre de Suède à Rome, qui est actuellement à Stockholm, a déclaré dans une interview donnée au Dagens Nyheter, que les autorités compétentes italiennes étaient prévenues depuis longtemps de l'entrée en guerre de l'Italie le 10 juin.

Lui-même l'apprit le 20 mai. Tout ce que je puis dire, a-t-il ajouté, est que le peuple n'est pas pour la guerre ; il y entre sans enthousiasme, mais il obéit. Il a dû être stimulé.

150 tanks allemands détruits

On apprend que les bombardiers britanniques ont détruit lundi 150 tanks allemands et que les formations blindées ennemies qui avaient poussé leur avance en direction de la basse Seine, ont été harcelées par les avions alliés.

Il semble que ces formations blindées soient condamnées à brève échéance à la destruction.

Sur mer

La flotte marchande italienne de Malte a été saisie par les autorités britanniques.

Communiqué officiel

N° 564. 11 juin (soir). — Au cours de la journée, la bataille a atteint la plus grande violence sur l'ensemble du front de combat. Il est manifeste que l'ennemi cherche à forcer la décision. A l'ouest de l'Oise, il a redoublé d'efforts pour franchir la Seine, entre Rouen et Vernon. Se couvrant par des émissions de nuages artificiels, il a tenté de jeter des ponts d'équipage sur le fleuve et de faire passer des chars sur la rive sud au moyen de pontières de bateaux. Nos troupes, contre-attaquant sans répit, s'efforcent de le contenir.

A l'est de l'Oise, les divisions ennemies engagées sur l'Ouqrc, de Ferté-Milon à Fère-en-Tardenois, ont renouvelé leurs assauts avec l'appui de nombreux chars. Elles n'ont trouvé devant elles que nos arrière-gardes, le gros de nos divisions ayant reçu l'ordre de reporter leur résistance au sud de la Marne.

Plus à l'est, l'ennemi a fait intervenir des masses de chars lourds, dans les vallées de la Vesle et de l'Ardre, pour déboucher Reims par l'ouest et le sud-ouest. La pression dans cette région a été extrêmement violente.

En Champagne, l'ennemi a porté au cours de la nuit de nouvelles divisions au sud de l'Aisne. Les combats ont repris dès l'aube, sur tout le cours de la Retourne dont les passages sont chèrement disputés.

Nos troupes ont exécuté plusieurs contre-attaques au sud d'Attigny et infligé des pertes sérieuses à l'adversaire. Entre Aisne et Meuse, tous les assauts de l'ennemi ont été repoussés.

Nos escadrons ont exécuté des bombardements sur les terrains de Mannheim, Neustadt, Francfort et sur les hauts fourneaux de Volklingen. Une formation de l'aéronautique navale a bombardé et partiellement incendié les usines Heinkel, aux environs de Rostock.

N° 565. 12 juin (matin). — La bataille continue. Situation sans changement important sur l'ensemble du front. Il se confirme que la poussée de l'ennemi en direction de Reims est menée avec des moyens puissants comportant deux divisions blindées.

EN PEU DE MOTS...

On annonce que le Brésil aurait accepté de représenter les intérêts italiens en France.

M. Nortman Rogers, ministre de la défense nationale du Canada, a trouvé la mort dans un accident d'aviation en même temps que trois membres de l'équipage.

Le ministère de la Santé publique britannique a décidé de faire procéder à l'évacuation de 120.000 enfants de l'agglomération londonienne qui seront envoyés dans les comtés de l'Ouest.

33 communistes, dont 11 sont poursuivis pour sabotage et 22 pour infractions au décret-loi prononçant la dissolution du parti communiste, devaient être jugés par le 2^e tribunal militaire de Paris. L'affaire est renvoyée.

M. William Bertrand, sénateur de la Charente-Inférieure, président de la Fédération radicale-socialiste, demande aux membres de la Fédération de s'enrôler dans les corps de gardes civiques.

La vie en Espagne.

Le correspondant à Madrid du journal italien « Corriere della Sera » adresse à ce journal des impressions un peu désabusées sur l'état d'âme des Espagnols qui ne parlent plus de la guerre passée et parlent avec modération et avec une parfaite neutralité de la guerre qui s'étend en Europe.

Le journaliste italien ajoute : « La vie est maintenant normale, même un tantinet insouciant. Les Espagnols ont recommencé à « far lardi » à vivre en retard de trois heures sur le reste de l'Europe. On a de nouveau tendance, étant donné qu'il n'y a pas urgence à conclure, à renouveler l'usage de renvoyer à « mañana » (demain) ce qui se pourrait faire tout aussi bien aujourd'hui. Et il y a de sympathiques Espagnols qui se refusent absolument à croire que l'on puisse avoir une crise de conscience à 5 heures de l'après-midi, et que vous leur disiez de vous excuser parce que vous avez à faire.

« La religion et les cultes triomphent... »

Nous irons aussi demain dans la Gran Via. Nous nous assierons dans un café, et nous discuterons de tout, sauf de la guerre. Nous regarderons passer les jeunes filles, en nous disant encore une fois : Pourquoi diable les dames espagnoles s'oxygènent-elles les cheveux ?

« Oui, la vie ici est normale, et tout semble oublié. »

Le hériçon défendu !

Les journaux allemands rapportent qu'une Bohémienne a été condamnée à 10 marks d'amende pour avoir essayé de manger un hériçon, sans s'être procuré la carte d'alimentation nécessaire.

Et on ne nous dit pas si elle a réussi dans son criminel dessein !

LE LISIUR.

Chronique du Lot

ALERTE A TOUS !

Le Préfet du Lot adresse la lettre suivante à MM. les Maires du Département :

La tâche déjà lourde, mais non exempte de grandeur, qui échoit aux Maires, comme aux fonctionnaires portant la responsabilité des services publics, leur impose d'être toujours rapidement renseignés et de se considérer en quelque sorte comme toujours en état d'alerte.

Pour être rapidement renseignés, il convient aujourd'hui de se mettre régulièrement à l'écoute des émissions radiophoniques, et c'est la raison pour laquelle M. le Ministre de l'Intérieur vous invite, soit à utiliser fréquemment les postes récepteurs de T.S.F. dont vous auriez la facilité de vous servir, soit au besoin à réquisitionner d'une façon ou de l'autre le poste qui vous serait nécessaire.

Pour ce qui concerne l'état de surveillance alertée que les circonstances précèdent, il y aura lieu de vous entourer de toutes les vigilances bénévoles que vous pourrez grouper autour de vous.

Vous savez déjà que l'autorité militaire s'occupe activement d'organiser des gardes territoriales dont les sections seront placées sous la direction de la gendarmerie.

Mais, indépendamment de ces formations militarisées, dont le rôle peut être primordial en cas d'attaques ennemies sur les arrières de nos armées, je ne puis que vous encourager à réunir les hommes de bonne volonté qui prépareraient le travail des gardes territoriaux, s'attacheraient à découvrir et immobiliser les parachutistes, et participeraient comme un appoint civil à l'exécution des mesures militaires.

Le rôle de « ces gardes civiques » (ou de tel autre nom que l'on voudrait les appeler) pourrait se compléter par un rôle de police que vous auriez à diriger.

Je compte sur vous, aussi bien pour le choix des hommes que pour l'exécution d'une tâche en apparence accessoire. Souvenez-vous qu'il n'y a rien d'accessoire en matière de Défense Nationale.

Le Préfet : BEZAGU.

APPEL AUX COMMERÇANTS, INDUSTRIELS ET ARTISANS DU DÉPARTEMENT DU LOT

La Chambre de Commerce communique :

Pour fournir du travail à ceux qui, par suite de la guerre, ont perdu leur situation et ont dû se replier sur notre département, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers du Lot prient instamment les commerçants, industriels et artisans de leur faire connaître les emplois qu'ils pourraient offrir.

Il apparaît plus que jamais nécessaire de s'enrôler dans les heures difficiles que nous vivons.

La Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers du Lot cherchent ainsi à établir un inventaire des places disponibles afin d'aider tant les employeurs que les employés.

Elles espèrent que leur appel sera entendu et que les renseignements parviendront nombreux au Secrétariat de la Chambre de Commerce, Quai Cavagnac, à Cahors.

AVIS AUX BELGES

D'après un communiqué du ministère de la défense belge, un bureau de recrutement sera incessamment ouvert pour procéder à l'incorporation de ceux qui désirent avancer l'appel de leur classe de milice, c'est-à-dire de moins de 19 ans et plus de 35 ans.

En conséquence, ceux qui désirent se ranger dans cette catégorie doivent manifester ce désir en écrivant à l'adresse suivante en donnant : nom, prénoms, âge, dernière résidence en Belgique, domicile actuel, bureau central de recrutement de l'armée belge à Toulouse, 5, rue St-Antoine.

Société Nationale des Chemins de fer

Avis aux réfugiés. — La S.N.C.F. invite les réfugiés, évacués sur la région du Sud-Ouest, qui recherchent les colis enregistrés ou non comme bagages, à écrire immédiatement au Service des Recherches de la région du Sud-Ouest, Division Commerciale 8^e Section, 54 bis, rue Amédée-St-Germain, à Bordeaux.

Il leur est particulièrement recommandé de donner sur leurs lettres toutes précisions permettant d'identifier rapidement les colis : gare de départ, si possible numéro d'expédition et gare destination, nature de l'emballage (valise, malle, panier, ballot, etc...), particularités de cet emballage (forme, dimensions, couleur, etc...), numéro fiscal s'il s'agit d'une bicyclette ; autrement dit, tous signes caractéristiques.

CAHORS

NE LES LAISSEZ PAS SE DETERIORER

On sait que de très nombreuses autos belges ont été recensées, pourvues d'un nouveau numéro d'immatriculation et parquées soigneusement.

Elles sont là, bien rangées, par centaines. Il y en a de toutes formes et de toutes espèces, depuis la grande voiture de transport et de déménagement, depuis le camion puissant et imposant jusqu'aux voitures de tourisme aux capots majestueux et aux rapides engins à trois roues trainant après du conducteur le siège dit « side-car ».

Entourées d'une clôture légère qui enferme tout le parc, elles sont surveillées par de vigilantes sentinelles qui montent autour d'elles une garde de jour et de nuit et les défendent contre toute tentative d'enlèvement ou de sabotage.

C'est très bien. Mais il y a une sorte de sabotage que ces sentinelles sont impuissantes à empêcher.

Sous le soleil ou sous la pluie ces voitures sont en train de se détériorer. Elles s'abîment et perdent rapidement de leur valeur et de leurs facultés de servir. Déjà, de l'extérieur du parc on voit des signes de cette détérioration et notamment des pneus crevés ou éclatés.

Qu'on les laisse encore longtemps dans cette situation et cela ira en s'accroissant vite. On conviendra que ce serait dommage. Il y a là une richesse que ni la Belgique, ni la France ne sont en situation de laisser perdre !

MANIFESTATION DE FRATERNITE FRANCO-BELGE

Tous les anciens combattants du Lot sont invités à assister à la manifestation franco-belge organisée sur l'initiative des anciens combattants belges : prisonniers politiques et déportés belges de la guerre 1914-18, manifestation qui aura lieu le dimanche 16 juin à 10 heures devant le Monument aux Morts de la Ville de Cahors.

Le cortège des participants belges sera reçu devant le monument par leurs camarades français.

Tous les anciens combattants français sont priés de se rendre place Thiers, à 9 h. 45. La cérémonie sera rehaussée par la présence des autorités belges et françaises du département et notamment de M. le Lieutenant-Général Biébuyck, doyen des anciens combattants belges, grand-croix de la Légion d'honneur.

Le Président du Comité des A.C. du Lot, Dr FONBERG-BUELL.

LYCÉE GAMBETTA

Le proviseur du Lycée Gambetta de Cahors a l'honneur d'informer les familles que l'examen d'entrée en 6^e aura lieu le jeudi 4 juillet, à 8 h. du matin, au Lycée, rue Wilson.

Le dossier d'inscription qui est formé dès maintenant doit comprendre :

un bulletin de naissance ;

un certificat médical constatant que l'enfant est apte à poursuivre les études secondaires ;

les notes obtenues par l'élève en 1939-1940 et le dernier cahier de devoirs mensuels.

Les familles sont prévenues qu'il n'y aura pas probablement d'internat au Lycée Gambetta.

ECOLE DE LA PLACE THIERS

Certificat d'Etudes primaires. — Toutes les élèves présentées ont été reçues : Miles Alayrac Josette, Charrières Jacqueline, Castelnau Simone, Delcor Christiane, Faivet Eliane, Faure Renée, Gilet Huguette, Lepuis Marie-Louise, Lestrade Yvette, Lisle André, Lhermet Jacqueline, Pezet Christiane, Sagnol Paulette, Talon Marcelle, Tédesco Anna, Vayrou Colette.

Tombé de la fenêtre

M. Boyer, Marcelin, propriétaire à Bouziès, âgé de 81 ans, s'étant penché à la fenêtre de son appartement, perdit l'équilibre et tomba.

Relévé par des témoins de l'accident, il reçut des soins, mais son état est grave. Il a été transporté à l'hôpital de Cahors, mardi.

Procès-verbal à la bonne et à la patronne

Procès-verbal a été dressé à la nommée Calvo Conchita, 27 ans, de nationalité espagnole, demeurant, 3, rue Joffre, pour défaut de papiers d'identité. Elle a été déférée devant le Procureur de la République.

Procès-verbal a été dressé, en outre, contre sa patronne pour occupation irrégulière d'étranger.

MENAGEZ L'ESSENCE

On use trop d'essence ! Cela se voit du dehors ! Nul besoin pour s'en rendre compte de vérifier les tableaux des services compétents. Il suffit de regarder dans la rue.

Qu'est-ce qu'on voit dans la rue ? Un nombre inouï d'autos qui vont et viennent et dont il est difficile de croire que leurs incessants voyages soient tous justifiés par les besoins urgents d'un service public.

Nous ne parlons pas, bien entendu, des autos de réfugiés qui viennent de la direction nord et ne font d'ailleurs, pour la plupart, que traverser notre ville tout les facultés d'absorption sont depuis longtemps dépassées.

Nous parlons de ces voitures généralement puissantes et belles dépendant pour la plupart de quelques services publics et qui sillonnent les rues et boulevards de notre ville.

Ce n'est pas leur utilité que nous contestons, c'est contre leur usage abusif que nous appelons l'attention des autorités.

Nous sommes en temps de restrictions et l'essence est une denrée particulièrement précieuse. Il faut la ménager.

POUR DES LOGEMENTS

Il n'est pas besoin d'insister sur l'urgence nécessaire de logements. Toutes les maisons ou appartements où l'on pouvait installer des évacués ont été successivement occupés. De très nombreux compatriotes ont accueilli chez eux des familles, acceptant volontiers de se serrer pour leur faire place. Partout où il a été possible on a mis lits, couchettes et matelas. Et nous savons bien des garages qui servent de dortoirs.

Mais il doit rester encore des maisons vides. Nous voudrions dire des maisons fermées dont les propriétaires ou les locataires ne sont plus à Cahors, absents ou définitivement partis.

Nous demandons à la municipalité s'il n'est pas possible d'exercer à ce droit de réquisition dont les maires ont été investis par un décret récent.

Dans les circonstances actuelles il est difficilement admissible que des locaux restent inoccupés.

Nous insistons pour que tous ceux qui pourraient être déconvoqués ou signalés soient immédiatement mis à la disposition de la municipalité ou requis par elle.

ET LES ITALIENS QUI SONT DANS NOS RÉGIONS ?

La décision de Mussolini, déclarant la guerre aux Alliés, a suscitée une vive émotion dans nos régions.

Depuis longtemps, dans les départements du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot, notamment, résident de nombreux Italiens, les uns travaillant dans les diverses industries, corps de métiers, d'autres dirigeant des maisons de commerce.

Et dans les localités où ils se trouvent presque tous vivent dans les meilleurs termes, en bonne franchise avec les habitants.

Au surplus, ils sont, également, bien nombreux ceux qui sont mariés avec des Françaises et ont des enfants naturalisés. Depuis plusieurs mois, le « Journal Officiel » publie, le dimanche, la liste des naturalisations.

Dans le numéro de dimanche 9 juin, nous relevons, sur 935 étrangers naturalisés, 496 Italiens ; et la proportion est à peu près la même dans chaque numéro.

Alors ? Ces milliers d'Italiens qui ont, à cette heure, foyer, situation, bien-être dans nos pays, ont-ils approuvé la décision de Mussolini ?

Comme nous l'ont affirmé plusieurs Italiens : « Non ! »

Certains, peut-être. Mais des mesures viennent d'être prises et la police, à cette heure, les a mis en état d'arrestation.

Quant à la plupart des Italiens résidant dans nos régions, ils répondront à l'appel qui leur est adressé et souscriront une déclaration de loyauté à l'égard de la France.

CAMOUFLAGE DES LUMIÈRES

Mardi, la municipalité de Cahors a informé la population, qu'à dater de ce jour, l'éclairage public était supprimé.

Effectivement, dans la nuit de mardi, becs de gaz et lampes électriques restèrent éteints.

Mais il est, également, recommandé aux habitants de camoufler leurs lumières. C'est une mesure de prudence qui, à l'heure actuelle, est plus que jamais nécessaire.

Aussi bien, les conventions seront passibles de procès-verbaux.

Auto contre auto

Une auto conduite par M. Boussac, boucher à Mercuès, est entré en collision avec une auto venant de Gatus.

Les dégâts, qui sont importants, ont été constatés par M. Boyer, huissier à Cahors.

A Cahors, deux cents Italiens optent pour la France

Répondant à l'ordre qui leur a été donné par voie d'affiches, deux cents Italiens environ se sont présentés mercredi devant la commission militaire de recensement. Sur ce nombre, quatre seulement ont opté pour l'Italie en guerre. Tous les autres ont signé une déclaration profrançaise.

Ce n'était pas le... parachutiste ! Le lendemain de l'un de ces jours où la descente de parachutistes sur Cahors avait été annoncée, plusieurs jeunes gens accoururent au Commissariat de police et annoncèrent que, rue Clément-Marot, se trouvait un individu qui marchait péniblement, boitait, et avait la tête entourée de banderoles de toile.

« Son attitude est bizarre, suspecte : c'est, peut-être, un parachutiste qui, en tombant au sol, s'est blessé ! »

Des agents se rendirent sur les lieux, et, effectivement, au tournant de la Clément-Marot, ils rencontrèrent le... suspect et, tout de go, lui demandèrent ses papiers.

Le... suspect, voyant le groupe de personnes qui, tout à coup, l'entourait, fut... surpris. Mais, se ressaisissant, il se frotta la, sortit un papier, le tendit à l'agent, et, tout souriant, lui dit : « Tenez, voilà la feuille de convocation que j'ai reçue pour me rendre devant le Commissaire de réforme, demain soir, à Cahors. »

Il montra, également, des papiers d'identité, et il ajouta : « J'habite dans le canton de Puy-Evêque et, ce matin, j'ai fait une chute de bicyclette en me rendant à Cahors. »

Et c'était bien exact. Sa feuille de convocation lui fut aussitôt rendue et, agent et public, sans insister davantage, se retirèrent rapidement.

Quand au... suspect, il poursuivit, seul, lentement, boitant, s'appuyant sur une canne, sa promenade, paraissant, toutefois, un tantinet ahuri d'avoir vu, tout à coup, tant de personnes autour de lui et d'avoir été sommé de montrer ses papiers.

Mais, après, il eut le sourire quand il connut les raisons de son... interrogatoire ! Parbleu il n'était pas tombé de parachute, mais il avait fait une chute... de bicyclette !

Arrestation d'Italiens Au cours d'une opération de la police de la Sûreté de Cahors et de la gendarmerie, plusieurs Italiens suspects, résidant dans le Lot, ont été mis en état d'arrestation.

Chapardeurs Plusieurs patrons de restaurants et de cafés ont constaté qu'en raison du grand nombre de clients qu'ils reçoivent, depuis plusieurs jours, ils étaient victimes de vols de sucriers, cuillères, pinces à sucre, et autres ustensiles en métal argenté.

Plainte a été portée et il est certain qu'une surveillance sera exercée et permettra de pincer les chapardeurs !

En défaut Procès-verbal a été dressé à Mme Clarisse Pire, 49 ans, de nationalité belge, venant du Viers, pour défaut de visa de départ de carte d'identité.

Les ordres du gouvernement et la radiodiffusion Conformément aux instructions du gouvernement, MM. les préfets prescriront à MM. les maires et chefs de département des services publics de se munir, au besoin par réquisition, d'un poste récepteur de T.S.F. dont ils assureront l'écoute aux heures d'émission des informations officielles pour toute communication éventuelle des ordres du gouvernement.

Il était porteur d'un coutelet Un sujet belge était signalé à la police comme suspect et armé. Il fut immédiatement arrêté et, en effet, on trouva sur lui un coutelet-poignard. Bien qu'il ne semble pas que cet étranger voulait faire usage de cette arme, un procès-verbal d'enquête a été transmis au Parquet, et une information est ouverte.

Il s'agit du nommé Goorens, réfugié belge, en résidence à Figeac.

Arrondissement de Cahors

Duravel Carnet rose. — Nous apprenons la naissance d'une fille prénommée Yvette-Marie-Joséphine dans le ménage Ferrero Marius, fermiers de « la Jaline ».

C'est le sixième enfant de la famille, d'origine italienne, mais naturalisée française.

Nos vœux de prompt rétablissement à la maman et de prospérité au nouveau-né.

Luzech Pour les réfugiés belges. — Sous la direction et l'autorité de la Municipalité, un Bureau de renseignements et d'en-

traide pour les réfugiés belges du Canton de Luzech vient d'être créé à la mairie de Luzech.

Renseignements généraux : Recensement et identification ; Recherche des réfugiés entre eux ; Communications avec la Centrale des réfugiés belges ; Communications avec les Pouvoirs publics et les Associations professionnelles. Office de Travail ; Demandes et offres d'emploi ; Secours aux malades et offres d'assistance.

Tous les réfugiés belges sont assurés de trouver auprès de ce Bureau, tenu par des Belges, secours et assistance.

Congé de convalescence

Enfin, le voici près de vous... au repos pour quelques jours ou quelques semaines. Vous allez pouvoir le soigner, le dorloter. Pour l'aider à se remettre vite, donnez-lui donc, avant les repas, un verre à mandre de Quintonine. Ce délicieux fortifiant, que vous préparerez vous-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table, enrichit le sang, nourrit les muscles et apaise les nerfs. C'est un reconstituant complet. 5 fr. 85 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac, à Cahors.

Arrondissement de Figeac

Figeac Une belle citation. — Nous sommes heureux d'apprendre la belle citation de notre compatriote André Marty :

« Le Colonel X., commandant le... R.I., cite à l'ordre du régiment le soldat de 2^e classe, André Marty, C.R.T., agent de transmission. Volontaire pour toutes les missions périlleuses. A fait preuve d'un grand sang-froid dans l'accomplissement de ses missions. Croix de guerre. Citation approuvée le 22 mai 1940. »

Nous sommes heureux de le féliciter, ainsi que toute sa famille.

St-Céré Ecole Primaire Supérieure de Jeanes Filles. — 6 élèves reçues au dernier Concours des Bourses sur 7 présentées : Mlles Bergougnoux, Cambou, Laveysière, Moncany, Puebroussou, Vistour.

Nos félicitations les plus vives aux jeunes lauréates et à leurs dévouées maîtresses.

Marcihac Succès. — M. Henri Salignes de Génies, fils du sympathique notaire de Marcihac, vient d'obtenir, avec la mention Assez Bien, son 3^e Certificat de Licence en Droit. Le jeune lauréat termine brillamment ses études au moment où il est appelé sous les drapeaux.

Nos vives et sincères félicitations.

Thémines Succès scolaire. — Lundi 10 avaient lieu, à Lacapelle-Marival, les épreuves du Certificat d'Etudes primaires. Quatre de nos écoliers les ont subies avec succès ; ce sont : Vidal Marcelle et Marguerite Delahaut du bourg ; Delahaut Roland, du Cousoulet ; Cros Louis de Soustou. Nous leur renouvelons nos vives félicitations.

Divers. — Le soldat Laval Georges, de Lafanayre, a envoyé de ses nouvelles d'Angleterre. Quelques-uns de nos mobilisés n'ont pas écrit depuis quelque temps. Calle Julien, de Lestrade, pupille de la Nation, blessé à la cuisse d'un état d'obtus, est à l'hôpital de Bar-le-Duc.

L'homme connaît-il un « âge critique » Sans aucun doute. Vers l'âge de 50 ans, l'homme traverse une période tout aussi critique que celle du retour d'âge chez la femme. Il est alors sujet à des accidents congestifs qui peuvent lui être fatals. Les Gouttes Floride, qui régularisent la circulation et entretiennent la souplesse des veines et des artères, lui seront très utiles à cet âge. Les Gouttes Floride évitent le stade sanguine et décongestionnent le cerveau. Elles préviennent de l'hypertension et de l'artériosclérose et prolongent la jeunesse. Ttes Phies ; 12 fr. 25 le flacon.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon La foudre. — Au cours du dernier orage, la foudre est tombée sur l'immeuble de Mme Favory, avenue Gambetta, pulvérisant la cheminée et causant de graves dégâts à la toiture et dans les appartements.

Dans le magasin, le compteur fut mis hors d'usage. Par une heureuse chance, Mme Favory, qui était assise près de ce compteur n'eut aucun mal, bien que le peigne qui retenait ses cheveux fut en partie détérioré.

Les dégâts causés par la foudre sont importants.

Dégagnac Foire mensuelle. — Voici les cours :

poulets, 35 à 45 francs ; pintades, 48 à 50 francs ; dindons, 100 à 120 francs ; pigeons communs, 10 à 12 fr. ; gros pigeons, 14 à 18 fr. ; lapins domestiques, 25 à 30 fr. la paire ; œufs, 6 à 6 fr. 50 la douzaine.

Cerises et fraises, 3 fr. à 3 fr. 50 le demi-kilo ; tomates repiquées, 2 à 3 fr. la douzaine.

Marché aux montons, très actif ; agneaux, rares, très demandés. Peu de nourraires.

Prochaine foire le 5 juillet.

Dernière heure

Première journée de guerre avec l'Italie

Jusqu'à présent, l'Italie n'a manifesté aucune activité sur notre front. Aucune attaque n'a eu lieu sur les Alpes.

Il convient d'ailleurs de préciser que nous avons des fortifications formidables du côté de Nice et pour garder les principaux cols. Nos troupes de forteresse pourraient s'opposer efficacement à toute avance.

L'ennemi s'est borné à faire sauter le pont de Vintimille, bien que la mobilisation de ses 60 ou 70 divisions, commencée depuis une quinzaine de jours, soit aujourd'hui terminée.

Quarante navires italiens ont été saisis

Durant la première journée de guerre, l'Italie a perdu 40 navires marchands qui ont été capturés par les alliés ou qui se sont sabordés.

Une belle opération des marines alliées

On souligne la rapidité et l'efficacité avec lesquelles les marines alliées ont réussi à constituer des champs de mines dans l'Adriatique et dans la Méditerranée.

Conférence de guerre en France

M. Churchill, accompagné de M. Eden, secrétaire d'Etat à la guerre, et du général Dill, chef d'état-major général impérial, ont tenu deux réunions, en France, avec M. Reynaud, le maréchal Pétain et le général Weygand.

Un accord complet a été obtenu au sujet des mesures qui doivent être prises en fonction du développement de la situation militaire.

Enormes quantités de matériel américain pour les Alliés

Londres 12 juin. — La radio fait savoir que de grandes quantités de matériel de guerre américain vont être livrées incessamment aux Alliés.

« Ustelt Corporation » annonce que des quantités de canons lourds, de tanks, d'armes automatiques et de munitions, d'une valeur de 37 millions et demi de dollars sont achetés par les Alliés.

Un appel de Sante Garibaldi aux Italiens de France

Sante Garibaldi, blessé et cité en 1914, attendant l'heure de l'action, vient de déclarer : « Il faut qu'avant deux mois la légion garibaldienne soit sur la ligne de feu ; nous servirons la France courageusement. Nous voulons servir et nous battre. »

Nouvelles violations de la neutralité suisse

L'état-major de l'armée suisse communie :

« Au cours des premières heures du jour, plusieurs violations de notre territoire ont été commises dans la région du lac Léman, par des avions étrangers qui lancèrent des bombes. »

« On a constaté jusqu'ici qu'une bombe fut lancée près de l'école de Renens, près de Lausanne, et plusieurs autres dans la région de Daillens. Cinq bombes ont été jetées à Genève où un soldat et une femme ont été tués, 12 personnes blessées ont été hospitalisées. »

« Une enquête technique est en cours pour établir l'origine et le caractère des bombes. »

Un eczéma qui dure

C'est la marque d'un sang impur et insuffisamment minéralisé et aussi d'une infection intestinale. C'est parce qu'ils combattent ces différentes affections, que les Sels Lorgan améliorent immédiatement l'état général, font disparaître l'eczéma, l'acné, boutons et rougeurs de la peau, arrêtent toutes dérangements. Prenez régulièrement une fois par jour un verre à madère de la solution dépurative que vous préparez vous-même en versant dans un litre d'eau, un flacon de Sels Lorgan, composés de sels alcalins, de sels de fruits et de chlorure de magnésium recommandé par le professeur Delbet. Les Sels Lorgan, pour 16 jours de traitement, valent seulement 9 fr. 05. Ttes Phies.

La Turquie rompt ses relations commerciales avec l'Italie

Une dépêche d'Ankara annonce que le gouvernement turc aurait rompu ses relations commerciales avec l'Italie. Le Conseil des ministres s'est réuni mercredi à Ankara pour examiner la situation générale.

Victorieuses attaques de la R.A.F. En Libye et dans l'Afrique Orientale italienne

La R. A. F. a effectué plusieurs attaques au moyen de bombes dans la journée de mercredi sur des concentrations ennemies, bombardant notamment des aérodromes militaires italiens situés dans la Lybie orientale et dans l'Afrique-Orientale italienne.

Les aérodromes qui ont été attaqués dans la Lybie orientale renfermaient les principales bases aériennes italiennes menaçant l'Egypte et le désert occidental.

Les appareils ennemis ont été détruits à terre. De violents incendies ont éclaté et le dépôt d'essence a été détruit par les flammes. Nos appareils ont subi le feu des défenses antiaériennes, mais les chasseurs italiens n'ont pas réussi à les toucher.

Raids italiens sur Malte

La radio de Londres B.B.C. annonce deux nouveaux raids sur Malte durant la nuit écoulée. Peu de dommages ont été causés.

AVIS DE DECES

Madame DE ROALDES DE LA ROALDIE et sa famille ont la douleur de faire part du décès de

Capitaine René de ROALDES du BOURG

Croix de Guerre 40

tombé au champ d'honneur, le 25 mai, à Rethel.

PETITES ANNONCES

A VENDRE, Cond. Int. Ford. 1931. Impeccable, 6 pneus, très bon état, cause double emploi. Nouryil, Ecole de musique, 11, Bd Gambetta, Cahors. (32.374).

A vendre salon ancien, piano, salle à manger, lits, tableaux, matériel vinaire, cuve (contenance 12 barriques), et divers. S'adresser d'urgence à M. Talou, 13, rue du Mar-Foch, Cahors. (32.377).

Encyclopédie française recherche appartement ou villa et deux pièces cuisine, meublées, à Cahors ou environs immédiats. Ecrire : Encyclopédie française, 56, rue Emile-Zola, Cahors. (32.381).

A louer : Magasin de boucherie avec le matériel. S'adresser ex-Coopérative Militaire, 51, Boulevard Gambetta (32.386).

Demain vendredi AUX COOPERATEURS

55, Boulevard Gambetta

Très forte baisse sur la marée MANGEZ DU POISSON DE MER FRAIS

(32.384).

GROUPEMENT CHARBONNIER DU LOT

Société Anonyme à capital variable

Siège Social : Chambre de Commerce Cahors

Convocation

Les actionnaires du Groupement charbonnier du Lot sont convoqués, en Assemblée générale ordinaire, le dimanche 30 juin 1940, à 14 h. 30, au Siège Social : Hôtel de la Chambre de Commerce, quai Cavagnac à Cahors.

Ordre du Jour : 1^o Rapport du Conseil d'Administration ; 2^o Rapport du Commissaire aux Comptes ; 3^o Approbation, s'il y a lieu, des deux rapports et du bilan ; 4^o Renouvellement des administrateurs ; 5^o Quitus à donner aux administrateurs sortants ; 6^o Questions diverses.

Le Président du Conseil d'Administration : L. SÉNAC.

LEGUMES ALAYRAC ET PRIMEURS

rue Mar-Foch CAHORS

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.



LOTIERIE NATIONALE

ETUDE DE Maître BOUYSSOU Jean-Léon

Licencié en Droit Notaire à Cahors

Suivant contrat passé devant Maître BOUYSSOU, Notaire à Cahors, le vingt-sept mai mil neuf cent quarante, enregistré, le 30 mai 1940, volume 780, folio 80, numéro 477, les statuts de la Société à responsabilité limitée dénommée « ASTRUC et Cie » ont été modifiés comme suit :

L'article premier et l'article 2^e de l'acte constitutif sont modifiés :

Messieurs Jean-Baptiste ASTRUC et Jules ASTRUC acceptent comme co-associé et nouveau membre de la Société, Monsieur Jean ASTRUC, leur fils et neveu.

Les articles 3, 4 et 5 sans modifications.

L'article 6 est complété par les mots : Par suite de l'exposé et de la cession de parts qui précède la société à responsabilité limitée ASTRUC et Compagnie, se trouve exister entre :

Monsieur Jean-Baptiste ASTRUC, Monsieur Jules ASTRUC, Et Monsieur Jean ASTRUC.

L'article 7 de l'acte modificatif du treize juin mil neuf cent vingt-neuf, déposé aux minutes de Maître du MAS, Notaire à Cahors, le treize juin mil neuf cent vingt-neuf, est sans changement.

L'article 8 de l'acte modificatif est remplacé par les mots :

Monsieur Jean-Baptiste ASTRUC est propriétaire de quatre-vingt-cinq parts. Monsieur Jules ASTRUC est propriétaire de cent-soixante-dix parts.

Monsieur Jean ASTRUC est propriétaire de quatre-vingt-cinq parts.

Total égal au capital social : 340 parts de mille francs, trois cent quarante mille francs 340.000 »

Les articles 9 à 11 inclus de l'acte constitutif restent sans modification.

L'article 12 de l'acte constitutif est modifié ainsi qu'il suit :

La Société sera administrée par un gérant responsable pris parmi les associés et rétribué à compter du premier juillet mil neuf cent quarante.

Ce gérant aura tous pouvoirs pour faire toutes opérations concernant l'administration de la Société.

Il devra rendre compte à ses co-associés des affaires de la Société au moins une fois l'an.

Il est nommé pour un an et renouvelable. Monsieur Jules ASTRUC est nommé gérant.

L'article 13 de l'acte constitutif est modifié ainsi qu'il suit :

Le gérant prélèvera en rétribution de son travail un traitement mensuel de deux mille francs qui sera porté en frais généraux.

Ce traitement pourra être augmenté ou diminué par décision de l'unanimité des associés.

Les articles 14 à 16 inclus, de l'acte constitutif, 17 à 20 inclus de l'acte modificatif, demeurent sans changement.

Deux expéditions de l'acte de modification de statuts du 27 mai 1940 ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Cahors, le 10 juin 1940.

Signé : BOUYSSOU.

PLACE DE CAHORS

Une nouvelle adjudication pour la fourniture de viande de boucherie, période du 3^e trimestre 1940, aura lieu à la Caserne Bessières, à Cahors, le samedi 15 juin 1940, à 10 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président de la Commission des Ordinaires, Caserne Bessières, à Cahors. (32.383).

Feuilleton de « Journal du Lot » 22

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Son regard enveloppait le corps juvénile étendu là, à deux mètres de lui. Le mouvement du torse, légèrement rejeté en arrière, accentuait la ligne harmonieuse de la taille et de la hanche ; le flanc, plutôt creusé et ferme, révélait la jeunesse. Sous la robe enroulée autour d'elle, les jambes se devinaient longues et bien faites, les pieds minces étaient secoués par moments d'un choc nerveux.

Les yeux du jeune homme se reportèrent sur le visage féminin, si finement modelé. Elle avait de la race et elle était jolie, la chica ! En vérité, elle possédait tout ce qu'il faut pour faire une épouse acceptable...

Il détacha les deux premières agrafes de sa veste. Il faisait chaud et des gouttes de sueur perlaient à son front. Ayant terminé sa cigarette, l'homme se leva. Puis il regarda autour de la chambre, chercha comment il allait passer cette nuit.

Ma nuit de noces ! répéta-t-il, comme si ces mots agissaient sur sa sensibilité.

Il ne demandait pas mieux que de laisser reposer tranquillement celle qui était sa femme, mais il était très las et médiocrement enthousiasmé par la pensée de coucher sur le sol.

Que faire ? Il n'y avait que deux chaises.

Embarrassé, Ruitz se grattait l'oreille.

— Il est évident que dame Margarita n'a pas prévu la situation, pensa-t-il. Mais il n'y a pas de doute ; pour moi, cela manque de confort !

Alors, son regard se dirigea vers le lit où Orane reposait si tranquillement.

— Part à deux, ma belle enfant, fit-il placidement, ayant pris tout à coup une décision. Je n'interromprai pas ton sommeil, mais tu supporteras bien, après tout, ma présence à tes côtés. À la guerre comme à la guerre !... Moi, je suis fourbu !

Orane n'avait pas été assommée par le chagrin et la fatigue, le bruit que fit le jeune homme l'aurait éveillée ; mais le sommeil qui suit une grande peine est lourd comme le bonheur lui-même.

Ruitz était revenu vers le lit et il se penchait sur le corps allongé, comme il l'avait déjà fait en rentrant. Cette fois, il semblait vouloir s'assurer de plus près du sommeil de la jeune fille. Il ne vit que son visage admirable. La peau était si fine, si fraîche, qu'on eût dit celle d'un tout jeune enfant. Les paupières baissées avaient cette couleur mauve qu'ont les pétales de violettes sauvages... un frémissement

</